

Etoile Sportive Vernier Basket Assemblée générale du 14 juin 2022, à l'Ecole des Ranches

Procès-verbal

L'assemblée générale débute à 18h38. Elle est présidée par Bruno DELABORDE, président de l'ES Vernier Basket.

Elle a été convoquée conformément aux statuts du club.

1. Présences

15 membres du club sont présent-es, parmi lesquels 7 membres du comité :

Laurent BRÖNNIMANN (trésorier)

Jérémy BURRELL

Wilfrid CHAUVILLE

Bruno DELABORDE (président)

Dimitri DONZÉ (vice-président)

Yves DUPRÉ (membre du comité)

Jean-Marc FELLAY

Arnaud FOL (responsable technique)

Jessica GIUBERGIA

Claude LAUPER

Igor LOPES VIEIRA DA VEIGA

Denis MAIER (membre du comité)

Stéphane REY (directeur technique)

Hugues ROSSET

Jacques ZIMMERLI

10 membres du club sont excusé-es :

Ousaamah ABIDINE (secrétaire ad interim)

Cyril BOAMAH

Gilles BURKARDT

Pape DIASSE

Maurizio FILIPUTTI

Christian LIONDJO

Yves MAGNIN

Silvio MORDASINI

Hervé PILLOUD

Jean-Luc PITTETI (membre du comité)

Mme Valérie PILLONEL, cheffe du Service des sports de la Ville de Vernier et M. Maïko REAL, chargé de projets au Service des sports de la Ville de Vernier, sont présent-es.

M. Martin STAUB, conseiller administratif de la Ville de Vernier, en charge notamment des sports, est excusé.

2. Approbation de l'ordre du jour

Deux points manquaient à l'ordre du jour transmis avec la convocation à l'Assemblée générale :

Point 8. Décharge au comité Point 9. Election au comité

Ils sont ajoutés à l'ordre du jour, à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2021

Le procès-verbal a été diffusé sur le site web du club et/ou envoyé par e-mail. Il est possible d'y faire des commentaires jusqu'à 30 jours après sa publication.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale est adopté à l'unanimité des membres présent-es.

4. Admissions et démissions

Au terme de la saison 2021-2022, le club comptait 351 membres, soit 20 de plus que la saison précédente, dont

- 246 membres masculins, y compris une vingtaine d'adultes dans les équipes de 2^{ème} et 3^{ème} ligues
- 73 membres féminines, soit une augmentation de 26 par rapport à la saison précédente

Pour la première fois depuis longtemps, le club a malheureusement dû refuser une vingtaine de nouveaux membres, principalement dans les catégories U14 et U16.

5. Rapports du Comité

Rapport de Bruno DELABORDE, président

Il s'agit de la 2^{ème} saison de présidence de Bruno DELABORDE. Une saison durant laquelle les membres et les activités du club ont été moins touché-es par le COVID mais où des protocoles sanitaires et des contrôles d'accès ont néanmoins dus être maintenus jusqu'en février 2022.

Il adresse ses remerciements à la Ville de Vernier, notamment les départements avec lesquels le club collabore, ainsi qu'à leurs responsables et membres, et aux concierges. Ces contacts ont permis de gérer les salles, protocoles, badges et matériel tout au long de la saison.

La mise en place d'une boutique, organisée par Jérémy BURRELL et Luis AGUIRRE est relevée, proposant pulls, surmaillots, sacs à dos, masques, etc. En terme d'image du club, il s'agit d'un développement important.

Des camps pour les jeunes du club ont été organisés durant les vacances de février et de Pâques. Le concept sera remis sur pied la saison à venir, durant toutes les périodes de vacances. De plus, des camps de rentrée, à Champéry pour les U14-U18, et au Lignon, pour les plus jeunes, seront proposés la dernière semaine des vacances d'été.

Des tournois internes ont été organisés pour les U8 et les U10 et le seront encore la saison suivante. Bruno DELABORDE remercie le comité pour le travail accompli durant l'année écoulée.

Rapport de Dimitri DONZÉ, vice-président

Le club compte 19 équipes au total, mais uniquement 3 de filles, en plus des 2 équipes U10 mixtes. Le développement du mouvement féminin est considéré comme un axe de développement majeur pour le club.

A cette fin, Wilfrid CHAUVILLE a été engagé en tant que responsable sportif pour le mouvement féminin. Arnaud FOL sera lui en charge du mouvement masculin.

D'un point de vue sportif, deux résultats de la saison écoulée sont particulièrement à mettre en avant :

- la finale de division 2 nationale des U16 masculins, au terme d'un Final Four organisé au Lignon exceptionnel, tant au niveau du jeu que de l'ambiance
- la finale cantonale des U12 masculins, avec une équipe composée en grande partie de U10

Rapport d'Arnaud FOL, responsable sportif

Le travail mené depuis plusieurs années continue de payer, pas seulement en termes de résultats mais aussi dans les attitudes et l'investissement.

Le club poursuit sa stratégie consistant à surclasser les éléments les plus prometteurs, afin de les confronter à l'adversité.

Il se réjouit de la collaboration avec Wilfrid CHAUVILLE, qu'il connaît de longue date.

Rapport de Wilfrid CHAUVILLE, futur responsable sportif pour le mouvement féminin

Educateur sportif depuis 17 ans, préparateur physique et entraîneur, toujours chez les jeunes, il se réjouit de rejoindre le club, avec lequel il a déjà collaboré par le passé, et de développer le mouvement féminin.

Rapport de Stéphane REY, directeur sportif

La salle de l'Etang ouvrira en septembre 2022. Le club y a des créneaux, notamment les mercredis après-midis. Une synergie sera à trouver avec les entraînements donnés aux Avanchets.

La collaboration avec Saint-Jean Basket se poursuit pour l'équipe de 1ère ligue. Elle a été positive d'un point de vue sportif, mais également par rapport à l'intégration de nos jeunes U18-U20.

Rapport de Laurent BRÖNNIMANN, trésorier

La saison est positive en termes financiers, principalement grâce à l'augmentation du nombre de licencié-es et au travail entrepris pour encaisser les cotisations. Contrairement aux saisons précédentes, elles ont pu être récupérées en quasi-totalité. Le sponsoring étant assez faible, elles sont essentielles pour le budget du club.

En termes de rentrées financières, sont mis en avant :

- Cotisations : CHF 97'895.50
- Subventions communales : CHF 37'790.00
- Subventions Jeunesse+Sport et Aide au sport: CHF 27'976.00, parmi lesquels un remboursement « COVID » de swissbasket d'environ CHF 4'000.00
- Dons de l'association des anciens : CHF 4'000.00 auxquels s'ajoutent CHF 5'000.00 pour le camp de rentrée au Valais

A contrario, les charges principales du club sont les salaires et les charges sociales, pour un montant de CHF 100"52.45, auxquelles s'ajoutent les charges d'arbitrage, de déplacements, etc.

Au final, la saison 2021-2022 s'est achevée sur un résultat positif de CHF 2'322.23.

Charges	Charges Pertes et Profits au 10.06.2022		Produits	
Salaires Mvt Jeunesse Autres équipes	85'706.60 17'103.10 2'017.50	Cotisations Dons	97'895.50 13'500.00	
Comité Licences Matériel équipes Charges diverses Charges salariales	1'337.35 21'380.00 16'546.22 10'502.45 14'345.85	Buvette Tournoi vétérans Escalade Manifestations diverses Subvention commune	0.00 -194.90 0.00 0.00 37'970.00	
Frais déplacements Résultat exercice	5'975.30 2'322.23	J&S Sport Toto Produits divers	17'876.00 10'100.00 90.00	
	177'236.60		177'236.60	

Actifs	Bilan au 10.06.2022		Passifs
Caisse	3'587.00	Créanciers	0.00
CCP Principal	4'682.08	Passifs transitoirs	53'500.00
CCP Déposito	0.00	Provisions	17'575.20
CCP Cotisations	37'846.01	Fortune Nette	-27'282.34
Débiteurs	0.00		
		Résultat exercice	2'322.23
Actifs Transitoirs	0.00		
	46'115.09		46'115.09

6. Rapports des vérificateurs des comptes

Jacques ZIMMERLI et Jean-Marc FELLAY, vérificateurs aux comptes pour la saison 2021-2022, font lecture de leur rapport, dans lequel ils confirment que tous les documents et justificatifs demandés ont été fournis à leur satisfaction.

Les résultats financiers présentés par le trésorier sont confirmés :

• Résultat exercice / Bénéfice sur la saison 2021-2022 : CHF + 2'322.23

• Fortune nette reportée de l'exercice précédent : CHF - 27'282.34

• Fortune nette après bénéfice de l'année courante : CHF - 24'960.11

7. Adoption des rapports

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

8. Décharge au comité

La décharge est accordée au comité à l'unanimité.

9. Elections au comité

Deux nouveaux membres du comité sont élus par acclamations :

Ousaamah ABIDINE, secrétaire, qui était de facto en fonction depuis l'automne 2021 Jérémy BURRELL, responsable de la boutique

La démission de Christine BOBILLIER, secrétaire, à fin septembre 2021, est actée.

10. Election des vérificateurs aux comptes

Selon le tournus en vigueur, les vérificateurs aux comptes pour la saison 2022-2023 sont désignés comme suit :

• 1^{er} vérificateur : Jean-Marc FELLAY

• 2^{ème} vérificateur : Reynald BRÖNNIMANN

Suppléant : Jacques ZIMMERLI

Ils sont élus par acclamations.

11. Présentation du budget 2022-2023

Laurent BRÖNNIMANN, trésorier, présente le budget pour la saison à venir :

Produits
Cartes supporters
Dons Publicité
Buvette
Cotisations
Manifestations divers
Subventions commune de Vernier
Subvention Sport Toto
Jeunesse + Sport
Escalade
Tournois vétérans
Produits divers
Total des produits

Budget 2022 - 2023	Réel 2021 - 2022	Ecart
		0.00
10'000.00	13'500.00	-3'500.00
		0.00
115'000.00	97'895.00	17'105.00
3'500.00		3'500.00
37'000.00	37'970.00	-970.00
10'900.00	10'100.00	800.00
24'000.00	17'876.00	6'124.00
		0.00
	-195.00	195.00
	90.00	-90.00
200'400.00	177'236.00	23'164.00

Charges

Mouvement jeunesse & déplacements Salaires & charges salariales Autres Equipes Comité Licences Matériel Divers Total des charges

.00	10'502.00	1	8'502.00
.00			
.00	16'546.00		2'546.00
.00	21'380.00	0	-620.00
.00	1'337.00	0	837.00
.00	2'017.00	0	17.00
.00 1	100'053.00	0 -52	2'947.00
.00	23'078.00	0 3	3'078.00
	00	00 23'078.0	00 23'078.00

Résultat exercice

-3'100.00 2'323.00 -5'423.00

Il tient compte d'une part de la saison écoulée et, d'autre part, de l'évolution probable du nombre de licencié-es et des soutiens institutionnels.

Un certain nombre de points restent cependant difficiles à estimer, notamment les cotisations et les salaires. L'objectif à terme est de réussir à régler l'entier des salaires et charges sociales avec les cotisations.

Le déficit proposé, d'environ CHF 3'000.00, est principalement dû à l'augmentation des salaires.

Un produit qu'il faudrait développer à l'avenir est le sponsoring, même si cela demande une certaine charge de travail.

Le budget est accepté à l'unanimité.

12. Propositions individuelles et divers

Suite à des changements dans le fonctionnement de Jeunesse+Sport, un nouveau coach-club sera à trouver, sachant qu'il ne peut s'agir ni d'un membre du comité, ni d'un salarié du club.

Hugues ROSSET, le coach-club actuel se proposer de l'accompagner. Une formation, d'une soirée, est organisée en novembre.

Le club a été retenu pour tenir le stand « boissons » lors de la fête du 1^{er} août 2022, aux Ranches. Des bénévoles sont recherchés pour y assurer le service. Le matériel et les boissons ont déjà été commandés.

13. Clôture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée générale est conclue à 19h23.

Les membres présent-es sont invité-es à partager un repas.

* *

Procès-verbal rédigé par Dimitri DONZÉ